

Questions orales

Permettez-moi de citer deux chiffres. Depuis janvier 1989, soit depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, nos exportations de marchandises ont augmenté de 12,3 p. 100, tandis que nos importations ont connu une hausse de 6,2 p. 100.

Qui est gagnant? Je crois que c'est le Canada.

* * *

LE TABAC

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Madame la Présidente, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national.

Selon les résultats d'une étude publiée aujourd'hui dans la revue médicale britannique *The Lancet*, le tabagisme va causer la mort de 250 millions d'êtres humains. Quarante-huit mille Canadiens vont mourir chaque année par suite du tabagisme, qui est de loin la plus importante cause de décès au Canada.

Et pourtant, depuis que le gouvernement a cédé aux pressions des fabricants de tabac et a supprimé la taxe à l'exportation sur les cigarettes, en avril, les exportations de cigarettes ont augmenté de 37 p. 100 et celles de tabac à cigarette, de 450 p. 100, selon Statistique Canada.

Étant donné que 80 p. 100 au moins de ces exportations rentrent en contrebande au Canada, comment le gouvernement peut-il prétendre encore que sa nouvelle politique à l'égard de la contrebande de cigarettes est plus efficace que la taxe à l'exportation qu'elle a remplacée?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Madame la Présidente, je dirai tout d'abord que le gouvernement continue d'appuyer la stratégie nationale de lutte contre le tabagisme et qu'il n'a de leçon à recevoir de personne, et surtout pas du député, sur la façon de réduire l'usage du tabac au Canada et en particulier parmi les jeunes.

M. Karpoff: Vous avez cédé.

M. Jelinek: Notre gouvernement a toujours pour politique de condamner l'usage du tabac et va continuer à faire tout ce qu'il peut et à agir comme chef de file mondial à cet égard.

En ce qui concerne plus précisément la question du député, le député dit que nous avons cédé aux pressions des fabricants de tabac. Il sait pertinemment, au contraire, que cela fait des années que nous essayons de négocier avec les fabricants de tabac pour qu'ils donnent à nos agents chargés de l'application de la loi le moyen de repérer les produits du tabac exportés de façon à identifier les contrebandiers, à remonter jusqu'à la racine du

problème, à réduire la contrebande et, partant, à réduire le tabagisme au Canada.

Le député a raison de dire que 80 p. 100 des cigarettes qui sont exportées rentrent en contrebande au Canada. C'est justement pour réduire l'entrée en contrebande au Canada des produits du tabac que nous avons pris des mesures pour marquer ces produits en collaboration avec les fabricants de tabac.

• (1150)

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Madame la Présidente, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre.

Le ministre n'est pas sans savoir que cette hausse marquée de la contrebande de cigarettes nuit aux petites entreprises du Canada, coûte cher en manque à gagner aux gouvernements fédéral et provinciaux et menace la lutte canadienne au tabagisme.

Compte tenu des résultats de l'enquête approfondie que publie aujourd'hui le *Globe and Mail* de Toronto, pourquoi le ministre persiste-t-il à dire, comme en avril, que son gouvernement n'a pas cédé aux pressions des fabricants de tabac? Pourquoi des amis du premier ministre comme Bill Neville ont-ils une influence aussi néfaste sur la politique canadienne en matière de santé?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Madame la Présidente, le député est trop borné pour comprendre que l'entente. . .

Des voix: Oh, oh!

Mme le vice-président: Tout le monde saura gré au ministre, j'en suis sûre, de bien vouloir s'exprimer autrement.

M. Jelinek: Madame la Présidente, le député ne semble tout simplement pas comprendre que l'entente que nous avons conclue avec les fabricants de tabac, en collaboration avec la GRC et d'autres organisations chargées d'appliquer la loi, va beaucoup contribuer à supprimer ou à réduire l'entrée en contrebande de produits du tabac au Canada.

Ce n'est pas une question de tabagisme. Ce n'est même pas une question de santé à ce moment-ci. Nous sommes résolus à réduire le tabagisme au Canada. Ce que nous devons faire, c'est réduire considérablement la quantité de tabac qui entre en contrebande au Canada.

C'est exactement ce que l'entente que nous avons conclue avec les fabricants de tabac va permettre de faire aux agents et aux organismes chargés d'appliquer la loi ainsi qu'à Revenu Canada, dans l'intérêt de tous les Canadiens.